



Annuler une indivision pour non paiement

Par **vero**, le **28/10/2009** à **11:11**

Bonjour, je suis propriétaire de mon appartement acheté en indivision avec mon ex mari. celui-ci n'a jamais participé au financement, j'ai conservé les relevés de compte le justifiant. actuellement il est recherché pour abandon de famille... sdf sans salaire... j'ai peur qu'il ne demande sa part de l'appartement ou que je vis avec notre fille. que puis-je faire comme démarches afin d'annuler cette indivision, sachant que je possède toutes les preuves justifiant que j'ai assumé seule le paiement. je vous suis très reconnaissante de l'aide que vous m'apporterez. cordialement